

ANNEXE N° 2 modifiée (avenant n°1)

A LA CONVENTION DE DESIGNATION DE MAITRISE D'OUVRAGE

CONFIEE A LA COMMUNE DE LANGENSULTZBACH

**POUR L'AMENAGEMENT DE LA RD 255 (Rue Principale 2^{ème} tranche) EN
TRAVERSE D'AGGLOMERATION.**

Enveloppe financière prévisionnelle

Prestations		Montants Estimés	Dont à la charge	
			De la commune	Du Département
		a+b	b	a
TRAVAUX DE VOIRIE		370 000	250 000	120 000
Répartition des frais de voirie		100 %	68 %	32 %
Frais ANNEXES (Répartis au prorata des travaux de voirie)	frais d'insertion	2 000	1 360	640
	frais de maîtrise d'œuvre	19 300	13 124	6 176
	frais de coordonnateur SPS	0	0	0
Frais de contrôle extérieur de la chaussée, à la charge du Département		3 000	/	3 000
TOTAL DE L'OPÉRATION (HT)		394 300	264 484	129 816
TVA (19,6%)		77 282,80	51 838,86	25 443,94
TOTAL DE L'OPÉRATION (TTC)		471 582,80	316 322,86	155 259,94
TOTAL TTC Incluant 2,5 % de révision des prix		485 000 €	325 000 €	160 000 €